



Association Nationale

**Association Nationale E.D.V.O.**

4, rue Gallieni  
95360 – MONTMAGNY

Tel 01 34 28 64 50

Fax 01 34 28 64 59

[edvo@wanadoo.fr](mailto:edvo@wanadoo.fr)

[www.edvo-addictions.fr](http://www.edvo-addictions.fr)

## Réussir Ensemble - EDVO avec vous

### La sécurité au travail

**Notre objectif** ► Vous permettre de réduire efficacement au sein de votre entreprise les conséquences de **l'alcoolisme ou de l'usage de tous les produits modifiant le comportement**, et répondre aussi aux obligations légales du dirigeant.

**La santé et la sécurité de vos salariés** ► Le bon fonctionnement, la compétitivité et l'image de votre entreprise en dépendent.

**La législation** ► Très stricte en la matière engage votre responsabilité, notamment dans le cadre de la sécurité avant, pendant et hors du temps de travail.

**EDVO** vous donne les moyens d'aider vos salariés en dispensant des séances de prévention adaptées et en formant des acteurs relais de proximité ; nous pouvons vous apporter des solutions efficaces et durables pour que vos salariés concernés par une addiction puissent se reconstruire et retrouver leur poste de travail.

**Vous pourrez ainsi consigner ces actions sur votre règlement intérieur et dans le**  
**« Document Unique »**  
**(Art R.4121-1 du CT)**

**EDVO s'appuie sur sa longue expérience** dans ces domaines pour vous apporter des prestations de qualité en vous proposant :

► **Un audit** auprès des acteurs intéressés de vos services et un programme d'interventions adaptées et personnalisées.

► **Des interventions ponctuelles et pédagogiques** de sensibilisation sur l'usage des produits modifiants le comportement (information sur les risques d'accidents en lien avec l'effet des produits psychoactifs, l'incidence sur la santé et l'activité professionnelle). Seront également abordés les aspects juridiques, sociétaux, familiaux avec toutes leurs conséquences et les possibilités de changements accompagnés.

► **Un suivi individualisé** dans nos structures ou dans l'entreprise, pour toute personne concernée par une addiction. Le but est de permettre à chaque bénéficiaire, d'identifier son besoin d'aide mais aussi de lui donner la possibilité d'accéder plus facilement aux soins spécifiques, avec notre accompagnement, jusqu'à son retour dans son cadre de travail.

► **L'animation d'un groupe de parole** sur le sujet évoqué, porteur d'une dynamique dans l'entreprise pour les changements de comportement escomptés.

**Notre intervention sur la sécurité** peut répondre aux besoins que vous aurez identifiés et notamment pour la rédaction de votre règlement intérieur.

A vos côtés **EDVO** est une structure qui peut adapter ses interventions à vos disponibilités pour une meilleure prévention dans votre entreprise, et nous nous tenons à votre disposition pour convenir ensemble d'un premier rendez-vous.

Vous pouvez utiliser votre budget formation pour nos interventions auprès de vos salariés où nos prestations peuvent être financées sous forme de « MECENAT » qui vous permettra de déduire 60% des montants investis de votre impôt société dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaire HT.

### **EDVO avec VOUS :**

**« Réussir Ensemble pour la sécurité dans votre entreprise ou dans votre collectivité »**

-----

**S'appuyant sur sa longue expérience, EDVO vous propose :**

#### **❖ Prestation I**

**Un état des lieux réalisé auprès d'un panel de salariés de votre choix dans l'entreprise ou service**

Sous la forme d'entretiens individuels et anonymes, guidés par un questionnaire spécifique, ces entretiens feront l'objet d'une synthèse remise à la direction ou au chef de service.

Elle a pour but de mettre en évidence la notion du risque face à des consommations de produits psycho actifs avant, pendant, après l'activité professionnelle.

L'objectif étant d'apporter un éclairage nouveau sur la réduction du risque en accidentologie et sur ses conséquences, sur le risque de perte de performance ou de capacité dans l'emploi occupé, sur le risque d'addiction avec son incidence environnementale (pour ses collègues, pour sa carrière, pour sa famille, pour l'image de l'entreprise).

Tenant compte du règlement intérieur et des initiatives consignées dans le document unique, nous serons en capacité d'apporter les suggestions utiles et réalisables pour intervenir efficacement et assurer le bien être des salariés, leur sécurité et celle de l'employeur, en veillant ainsi à la performance générale de l'entreprise. L'état des lieux optimise l'élaboration de l'ensemble du dispositif proposé et vous garanti une prestation adaptée et personnalisée.

Durée : 30mn par entretien

## ❖ Prestation II

- **Une phase de sensibilisation sur les risques liés à l'usage des produits psycho actifs en milieu professionnel**

Sous la forme de conférence-débat, animée par nos soins dans vos locaux et qui aborde des sujets tels que : les troubles du comportement repérables, le risque d'addiction, la sécurité, la législation, la responsabilité de chacun, les dommages collatéraux, le refus de la fatalité... Le témoignage de deux ex-victimes d'addiction (en rétablissement dans notre structure) apportera également dans cette intervention, un éclairage sans complaisance sur l'usage des produits psychotropes et les conséquences dans le cadre d'une activité professionnelle.

Ces conférences permettent également, si besoin, de recenser les volontaires pour la formation d'acteur relais.

Notre expérience en la matière nous conduit à suggérer que cette phase de sensibilisation soit rendue obligatoire pour tous.

Durée : 3 heures

## ❖ Prestation III

- **La formation d'acteur relais**

Cette formation permet de mieux appréhender les effets des molécules psychoactives ou des addictions sans produits et les comportements modifiés qui en découlent. Elle contient également des outils pédagogiques, des jeux de rôles, des mises en situation et un rappel des connaissances sur les modifications du comportement repérables afin de fournir à vos acteurs relais tous les outils nécessaires dans leur mission de prévention.

Objectifs complémentaires : savoir écouter, aider et orienter le collègue en difficulté. EDVO remet à l'ensemble des stagiaires des attestations de formation ainsi qu'un cd-rom contenant l'ensemble des travaux et des adresses utiles.

Durée : 2 jours + 1 jour de mise en situation avec participation de 2 à 3 résidents en rétablissement à EDVO assistés de notre thérapeute référant dans ce champ d'intervention.

## ❖ Prestation IV

- **L'accompagnement des « acteurs relais »**

EDVO propose d'apporter son soutien, son expertise et ses conseils lors des réunions du groupe des acteurs relais, afin d'améliorer leur savoir faire.

Fréquence : 1 fois par trimestre (2 heures)

## ❖ Prestation V

- **Le suivi et l'accompagnement individualisé de l'un de vos salariés**

Organisé sous la forme d'entretien téléphonique, de rendez-vous dans notre structure ou dans l'entreprise, pour toute personne concernée par une addiction.

Notre objectif commun : permettre à chaque bénéficiaire d'identifier son besoin d'aide et l'accompagner dans ses démarches pour accéder aux soins appropriés. Votre salarié bénéficiera du savoir faire d'**EDVO** qui, depuis plus de vingt-cinq ans, fonctionne avec un solide réseau de partenaires, permettant ainsi à l'intéressé de retrouver la meilleure aptitude pour son retour dans son cadre de travail.

Notre accompagnement pour le sevrage en milieu hospitalier, les 8 semaines de soins de consolidation chez l'un de nos partenaires et les 6 mois de suivi renouvelables avec hébergement à EDVO en postcure réinsertion, ne sont pas à la charge de l'employeur.

Ces temps sont gérés par EDVO avec le patient en arrêt maladie (généralement, la reprise du travail est progressive, à mi-temps si possible sur avis médical à partir du 5ème mois).

De préférence, le suivi ambulatoire (individualisé), préparatoire au sevrage (sur 2 mois) et l'accompagnement dans le retour à l'emploi ; sont deux étapes gérées avec l'employeur:

Durée globale 40 heures :

- entretiens préparatoires aux soins (thérapeute/patient/acteur relais) sur site de l'employeur (trajet et frais de transport en sus) : 3 heures
- entretiens individuels sur rendez-vous à EDVO : 12 heures
- entretiens et soutien téléphonique (thérapeute/patient/thérapeute) : 8 heures
- entretiens téléphoniques avec les partenaires de notre réseau et/ou acteurs relais, afin d'organiser et préparer le sevrage, cure, postcure et le retour à l'emploi : 12 heures
- entretiens de consolidation et conseils (thérapeute/patient/acteurs relais) : 5 heures

N'ayant aucun financement d'Etat pour ce type de prestation, vous pouvez participer aux frais pour cet accompagnement personnalisé sous forme de mécénat (La réduction d'impôt pour les entreprises est de 60 %, limitée à 5 % du C.A. HT)

Votre don sera la participation à la rémunération du thérapeute en charge de cette action d'accompagnement.

## ❖ Prestation VI

- **Une conférence-débat pour les salariés et leurs proches**

Conférence d'information préventive et de développement du sens critique ou responsabilisation face aux conduites à risques sous l'effet des psychotropes, avec débat et suggestions à caractère éducatif, préventif ou curatif.

Conférence animée par nos soins et accompagnée de témoignages sur les conséquences de l'addiction ou des consommations abusives de produits psycho actifs.

Durée : 2 heures à 2h30

### Intervenants :

#### **Jean-Paul BRUNEAU**

Formateur - Conférencier

Président fondateur de l'Association Nationale E.D.V.O., assurant le suivi de polytoxicomanes depuis 1987

Formateur anti-drogue Police Nationale, retraité

D.U. toxicomanie/dopage Faculté de Médecine d'Angers

D.U. Addictions et psychiatrie à l'Université Paris Diderot

Tél : **06.09.21.26.92**

#### **Jean-Pierre DETEIX**

Formateur - Conférencier

D.U. Alcoologie et autres toxicomanies - Faculté de médecine de Bobigny

Thérapeute chargé de l'accueil et du suivi ambulatoire

des demandeurs d'aides ou de soins

Tél : **06.38.81.77.08**